



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

droit du travail

Question au Gouvernement n° 3517

Texte de la question

PLAN POUR L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Damien Abad.

M. Damien Abad. Monsieur le Premier ministre, vous avez décrété l'état d'urgence économique. Force est de constater que vous êtes en train d'organiser l'état de déliquescence économique, tant votre plan pour l'emploi est inefficace et mensonger !

Inefficace, car qui peut penser ici qu'une seule entreprise créera de l'emploi avec une prime à l'embauche de 2 000 euros ? Mensonger, car qui peut croire que vous formerez 500 000 chômeurs de plus ?

Vous mentez aux Français et ce mensonge a un coût : 2 milliards d'euros pour utiliser la politique de l'emploi à des fins uniquement électoralistes, et pour sauver finalement le seul emploi qui vaille - celui du Président de la République ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

Vous ne pouvez plus camoufler aux Français la réalité du chômage par l'illusion statistique. C'est vous qui subirez un camouflet, incapable que vous êtes de vous attaquer aux réformes de fond, nécessaires pour sortir du chômage de masse !

Votre politique de rustines a échoué. Avec 650 000 chômeurs de plus en trois ans et demi, le verdict est implacable ! Écoutez votre ministre de l'économie, qui vous invite à oser de nouvelles solutions plutôt que de reprendre de vieilles recettes.

Monsieur le Premier ministre, vous qui étiez à Matignon avec M. Jospin au moment des emplois jeunes, quand abandonnerez-vous enfin l'impasse des contrats aidés, au profit d'un véritable effort en faveur de l'alternance ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

Quand allez-vous enfin réformer le marché du travail, simplifier le code du travail et libérer les énergies qui existent dans nos entreprises ? Quand cesserez-vous enfin le matraquage fiscal, qui restera la marque de fabrique de ce quinquennat ? *(Exclamations sur de nombreux bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)* Quand réformerez-vous le système d'indemnisation du chômage, ainsi que vous le demande la Cour des comptes ?

M. Marc Le Fur. Très bien !

M. Damien Abad. Quand agirez-vous enfin au profit de l'emploi et de la croissance ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et sur de nombreux bancs du groupe de l'Union des démocrates et*

indépendants.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. (*« Encore ? » sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Damien Abad, il me paraît important de commencer par répondre à la question du traitement statistique du chômage.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Eh oui !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Vous le savez bien, les demandeurs d'emploi qui sont formés ne disparaîtront pas des statistiques de Pôle emploi. Ils seront classés en catégorie D. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Et les effectifs de la catégorie D sont publiés chaque mois ! Sachez par ailleurs qu'ils ne resteront pas dans cette catégorie tout au long de leur formation.

La réalité, c'est que nous partons des besoins des entreprises, et vous le savez ! Beaucoup d'entre vous ont fait campagne sur l'absence de formation des demandeurs d'emploi. Est-ce notre volonté de former des demandeurs d'emploi que vous critiquez ? Non ! Vous critiquez le fait que nous doublions l'effectif en formation ?

Pourquoi le faisons-nous ? Parce qu'il y en a marre de ce débat sur les emplois non pourvus ! (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Nous savons pertinemment qu'en dépit de la reprise de l'activité économique, les personnes les moins qualifiées risquent de rester au bord du chemin. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe écologiste.*) Admettez que l'investissement humain – plutôt que de parler de traitement social – est bon pour la compétitivité de notre économie. (*Mêmes mouvements.*) C'est là que nous avons une divergence de fond.

Vous comparez toujours notre pays à l'Allemagne. Eh bien, faisons comme l'Allemagne en matière de formation des demandeurs d'emploi ! Voilà la question qui nous est posée. Cela se fera bassin d'emploi par bassin d'emploi, c'est essentiel. (*Brouhaha sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues ! Nous n'entendons plus la ministre !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Sur l'apprentissage, nous ouvrons des titres professionnels aux apprentis, ce qui permettra des entrées en apprentissage tout au long de l'année. (*Brouhaha persistant sur les mêmes bancs.*)

Enfin, le projet de loi Travail permettra des adaptations, précisément parce que nous croyons au dialogue social, à la négociation au plus près de l'entreprise. Ne vous en déplaît, il existe une vraie différence entre la droite et la gauche ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et du groupe écologiste.*)

M. Philippe Meunier. Voilà une ministre en formation !

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3517

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 janvier 2016](#)